

Soutien aux Ukrainiens

Vous êtes nombreux à vous demander que faire pour aider nos frères et sœurs ukrainiens.

Le secours catholique se mobilise pour apporter une aide d'urgence aux personnes touchées par la guerre en Ukraine, en lien avec ses partenaires Caritas locaux : https://don.secours-catholique.org/urgence_ukraine/~mon-don

L'Œuvre d'Orient vous propose un fond d'urgence pour soutenir les familles ukrainiennes, par le biais des communautés gréco-catholiques. Vous pouvez faire un don via cette page <https://secure.oeuvre-orient.fr/urgence-ukraine> ou par chèque à : l'Œuvre d'Orient en mentionnant le code Z14A - Soutien aux familles ukrainiennes.

Le secrétaire général du COE interpelle le patriarche Cyrille

Dans une lettre adressée au patriarche Cyrille de Moscou, le 2 mars 2022, le secrétaire général par intérim du Conseil œcuménique des Églises (COE), Ioan Sauca, lui demande de jouer un rôle de médiateur afin que la guerre entre la Russie et l'Ukraine puisse être arrêtée.

«C'est avec une grande douleur et le cœur brisé que j'écris à Votre Sainteté. La situation tragique de la guerre en Ukraine a entraîné d'immenses souffrances et des pertes de vies humaines», relève Ioan Sauca. «Le monde entier observe avec une profonde inquiétude et cherche un signe d'espoir pour une solution pacifique».

Le président du COE (dont l'Église orthodoxe russe est membre NDLR) explique recevoir chaque jour des lettres de différentes parties du monde lui demandant d'approcher le patriarche Cyrille pour qu'il serve de médiateur afin que la guerre puisse cesser. « En ces temps de désespoir, beaucoup se tournent vers vous comme étant celui qui pourrait apporter un signe d'espoir pour une solution

pacifique».

«J'écris à Votre Sainteté en tant que secrétaire général par intérim du COE, mais aussi en tant que prêtre orthodoxe (de l'Église de Roumanie NDLR). S'il vous plaît, élevez votre voix et parlez au nom des frères et sœurs qui souffrent, dont la plupart sont aussi des membres fidèles de notre Église orthodoxe.»
(cath.ch/com/mp)

Lettre de Mgr Philippe Christory adressée à tous les fidèles du diocèse pour l'entrée en carême

Télécharger la lettre en PDF. [ICI](#)

Déclaration de Mgr Eric de Moulins-Beaufort, [archevêque](#) de Reims et président de la [Conférence des évêques de France](#), au sujet du conflit militaire en Ukraine.

La décision du Président de la Fédération de Russie d'intervenir militairement en Ukraine enclenche un processus de guerre qui suscite en nous une immense inquiétude. La Fédération de Russie, quoi qu'il en soit de ses raisons, brise unilatéralement un processus de paix engagé depuis des années et viole le droit international ; les Ukrainiens défendent leur pays, avec ce qu'il représente d'histoire et culture, de marche dans la dignité vers la liberté. Les Européens savent que la guerre n'est jamais une solution. Ils savent aussi qu'il ne peut y avoir de paix sans justice ; de nos jours, la justice passe par le respect du droit international.

A la suite du pape François et en union avec les évêques de France, j'appelle les catholiques de France à prier pour les Ukrainiens et pour le retour de la paix en Ukraine, pour toutes les victimes de la violence aveugle que porte la guerre. Prions aussi pour le peuple russe tout entier, dans sa diversité. Dans notre prière, n'oublions pas les soldats, les familles qui seront endeuillées, les personnes qui seront blessées. N'oublions pas non plus les populations civiles et, parmi elles, les plus fragiles et les pauvres qui sont trop souvent les premières victimes des conflits. La responsabilité des dirigeants qui décident la guerre est immense à leur égard.

Les catholiques prieront en particulier comme l'a suggéré le Pape lors du mercredi des [cendres](#), le 2 mars 2022. Ce jour-là, les chrétiens entrent en [carême](#) et sont invités à prier davantage et à jeûner. Nous offrirons cela pour la paix et la justice, en communion avec tous ceux qui en Ukraine et en Russie aspirent à la paix, à la vérité et à la justice.

Que le Seigneur éclaire les gouvernants, convertisse les cœurs qui doivent l'être et soutienne tous ceux qui se mobiliseront pour restaurer la paix, le dialogue et la concorde entre les peuples. Qu'il inspire aux évêques des différentes confessions les paroles et les gestes qui reconforteront et qui serviront le véritable esprit de paix.

Mgr Eric de Moulins-Beaufort,
[Archevêque](#) de Reims,
Président de la [Conférence des évêques de France](#)

Le Diocèse de Chartres se mobilise aux côtés des pouvoirs publics pour offrir une assistance à distance, et éventuellement en Eure-et-Loir, aux Ukrainiens déplacés par le conflit actuel.

Je vous appelle à rejoindre cette organisation qui permettra d'accueillir les personnes ukrainiennes déplacées, avec un maximum de cohérence et d'efficacité. Chacun y aura sa part selon ses propres compétences et possibilités.

Voici quelques points de repères communs à tout le département, mais aussi spécifiques à notre communauté :

Notre spécificité peut tout d'abord s'exprimer par un soutien spirituel à travers la récitation du Chapelet, la prière personnelle (« Demandez et vous recevrez ») et la participation à l'Eucharistie dominicale, comme nous y invitent la dernière lettre de Mgr Philippe Christory, et celle reçue à l'Évêché de la part de Vitaly Orlov (« *La prière est plus forte que l'ennemi le plus fort* », pasteur de l'Église de Sumy, Ukraine).

Matériellement il faut considérer 2 grands plans : l'aide sur place aux réfugiés dans les pays limitrophes de l'Ukraine, et l'aide à venir en Eure-et-Loir.

L'aide sur place

Les pouvoirs publics recommandent de ne pas envoyer d'aide matérielle pour le moment. En effet, les convois logistiques peuvent être arrêtés, voire attaqués, et nos concitoyens mis en posture compliquée, diplomatiquement et militairement. Il est donc préconisé d'**envoyer en priorité une aide financière**, à une organisation reconnue.

Attention, il y a beaucoup d'escrocs qui profitent de la situation.

Au titre du Diocèse, nous favorisons les dons via le Secours Catholique : <https://eureetloir.secours-catholique.org/>

Les dons à d'autres organismes sont bien entendu possibles :

- Croix-Rouge <https://www.croix-rouge.fr/Annuaire/UNITE-LOCALE-DE-CHARTRES10>
- Banque Alimentaire <https://ba28.banquealimentaire.org/>
- Ordre de Malte <https://www.ordredemaltefrance.org/>

L'aide à venir en Eure-et-Loir

Pour l'instant on ne sait ni quand ni combien de personnes déplacées viendront dans notre département. Néanmoins, il est important de préparer les structures d'accueil en cas de besoin.

Pour cela, l'accueil se déroulera en plusieurs étapes :

- Hébergement et logement
- Régularisation des titres de séjour et permis de travail
- Besoins médico-sociaux
- Intégration et scolarisation
- Insertion professionnelle et sociale

Nous avons besoin de :

- Connaître les capacités d'hébergement (temporaire) et de logement (plus durable) que certains d'entre nous peuvent mettre à disposition
- Connaître les capacités en ameublement et électroménager disponibles
- Savoir qui peut traduire du français en russe et en ukrainien

- Qui peut rendre service au moment où les personnes déplacées arriveront
- De denrées matérielles à venir

Vous pouvez vous rapprocher de votre Mairie et des associations caritatives. Elles connaissent le processus à suivre.

Vous avez la possibilité de répondre à ce questionnaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScMsPYZB8g7WRxgpyC7UTA41WqAI2iz1xaiSpsDIqS1rWvE0g/viewform?usp=pp_url

Voici quelques informations sur les formalités d'accueil qui se mettent en place dans le département. N'hésitez pas à les diffuser à vos listes de contacts et d'amis qui pourraient y être sensibles.

D'un point de vue général, il n'y a pas encore beaucoup de familles accueillies dans le département. Par contre, nous devons nous préparer à une arrivée un peu plus massive de personnes déplacées, dans la mesure où les grandes métropoles françaises seraient dépassées par un afflux plus important.

Pour les Ukrainiens en Pologne, Hongrie, Roumanie, Moldavie, les dons financiers sont toujours préférés. Nous vous laissons le choix de l'organisme auquel vous voudriez verser votre contribution, rappelant néanmoins que les organismes catholiques sont très présents sur le terrain.

Pour les dons en nature, il est souhaitable de privilégier les aliments pour nourrissons, les produits de puériculture (couches), les produits d'hygiène, et les produits alimentaires secs (farine, riz, pâtes, conserves, etc.). Ils peuvent être adressés à la Banque Alimentaire, à la Croix Rouge qui possèdent des entrepôts suffisamment grands.

Pour les Ukrainiens qui vont arriver dans notre département, nous pressentons qu'il y aura besoin d'un grand nombre de personnes se rendant bénévoles pour donner un peu de leur temps afin d'accompagner :

- les familles accueillies dans toutes leurs démarches, et leur insertion dans la société française et européenne
- les familles accueillantes pour les soutenir dans la durée

Vous souhaitez faire connaître au diocèse vos disponibilités en logement, en dons et en compétences (y compris la présence, l'aide au transport, le lien

social,..) : merci de remplir le formulaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScMsPYZB8g7WRxgpyC7UTA41WqAI2iz1xaiSpsDIqS1rWvE0g/viewform?usp=pp_url

Vous souhaitez faire connaitre à la Préfecture d'Eure-et-Loir vos disponibilités en logement, en dons et en compétences (y compris la présence, l'aide au transport, le lien social,..) : écrire à l'adresse suivante : pref-solidarite-ukraine@eure-et-loir.gouv.fr

Les formalités administratives

Une page du site de la Fédération des Acteurs de la Solidarité explique très bien les droits et obligations de personnes déplacées : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/crise-ukrainienne-accueil-des-personnes-en-provenance-dukraïne/>

L'Union Européenne a aussi un site dédié très détaillé (en français et en ukrainien) :

- FR: https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/stronger-europe-world/eu-solidarity-ukraine/eu-assistance-ukraine/eu-stands-ukraine_fr
- UKR: https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/stronger-europe-world/eu-solidarity-ukraine/eu-assistance-ukraine/eu-stands-ukraine_uk

L'association Welcome donne de précieuses indications sur la relation famille accueillante/ famille accueillie : https://docs.google.com/document/d/1_0CPxBqKYZa4-LLQkeuvJ543L_xhKEz/edit

Enfin la Préfecture d'Eure-et-Loir fournit des informations spécifiques au département.

Les Mairies seront les organismes privilégiés pour la plupart des démarches à faire.

Pour obtenir les documents, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : campredon.ukr@gmail.com

Restons vigilants, prêts à servir aussi bien les déplacés ukrainiens que les

personnes déjà en fragilité ou en précarité qui voient leur pouvoir d'achat diminuer avec la hausse des prix des carburants, du chauffage et des produits de base.

Bien Fraternellement,

Antoine Campredon, délégué diocésain à la diaconie et la solidarité, 06 15 50 03
81